

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1171 26 décembre 1951

n° 1171 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 décembre 1952

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1952

Date du numéro

1 février 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un passage par voie maritime Djibouti Madagascar est accordé à M. Burdin, chef d'équipe principal de 3° classe des Transmissions de la France d'Outre-Mer, affecté à Madagascar. L'intéressé appartient au groupe III.